

5 Lecture du territoire

5.1 Topographie



Le relief nous renseigne sur les modes d'organisation du territoire et la structure de certaines voies de circulation.

La ligne de crête principale est perceptible au Chemin des Rousses et sur la Route de Malagny autour de laquelle se sont implantés le centre villageois de Genthod et l'ancien village de Malagny.

A partir de cette ligne de niveau, s'organisent dans la pente des voies montantes et des coulées vertes accompagnant les voies descendantes au lac.



5.2 Grandes ouvertures paysagères

Deux grandes entités paysagères agricoles découpent le territoire communale, bordées de cordons boisés perpendiculaires au lac. Elles offrent des lieux dégagés qui permettent d'entrer en relation avec le lointain : se tourner vers la campagne arrière ou le lac et les Alpes.

Sur leur pourtour se concentrent les zones construites plus fermées où une autre échelle de relation au paysage est possible, une relation de proximité vers des espaces privatifs de jardins, de clos...



5.3 Petites entités paysagères



[Le territoire de Genthod] est propice à la culture de la vigne et bénéficie d'un point de vue privilégié sur les Alpes et le Mont-Blanc, ce qui explique le nombre assez élevé de domaines patriciens créés dans ce lieu aux XVIIe-XVIIIe siècles.

En outre, la volumétrie assez imposante des demeures patriciennes et de leurs dépendances crée un contraste avec les anciennes maisons du village, de taille modeste, construites en contiguïté et donnant directement sur la rue. De même, au parcellaire très étroit des exploitations paysannes font écho les grandes parcelles et les allées d'arbres des domaines bourgeois. (In Situ n°7, février 2006)



5.4 Les chemins de crête / Points de vue

Sur la ligne dite de niveau se sont disposées les maisons patriciennes dévoilant la richesse des points de vue ouverts sur le lac.

Aujourd'hui, le cheminement piéton qui prend naissance au parc Lullin et se prolonge sur le Chemin des Rousses permet au public d'apprécier ces larges panoramas dégagés.



5.5 Les chemins menant au lac

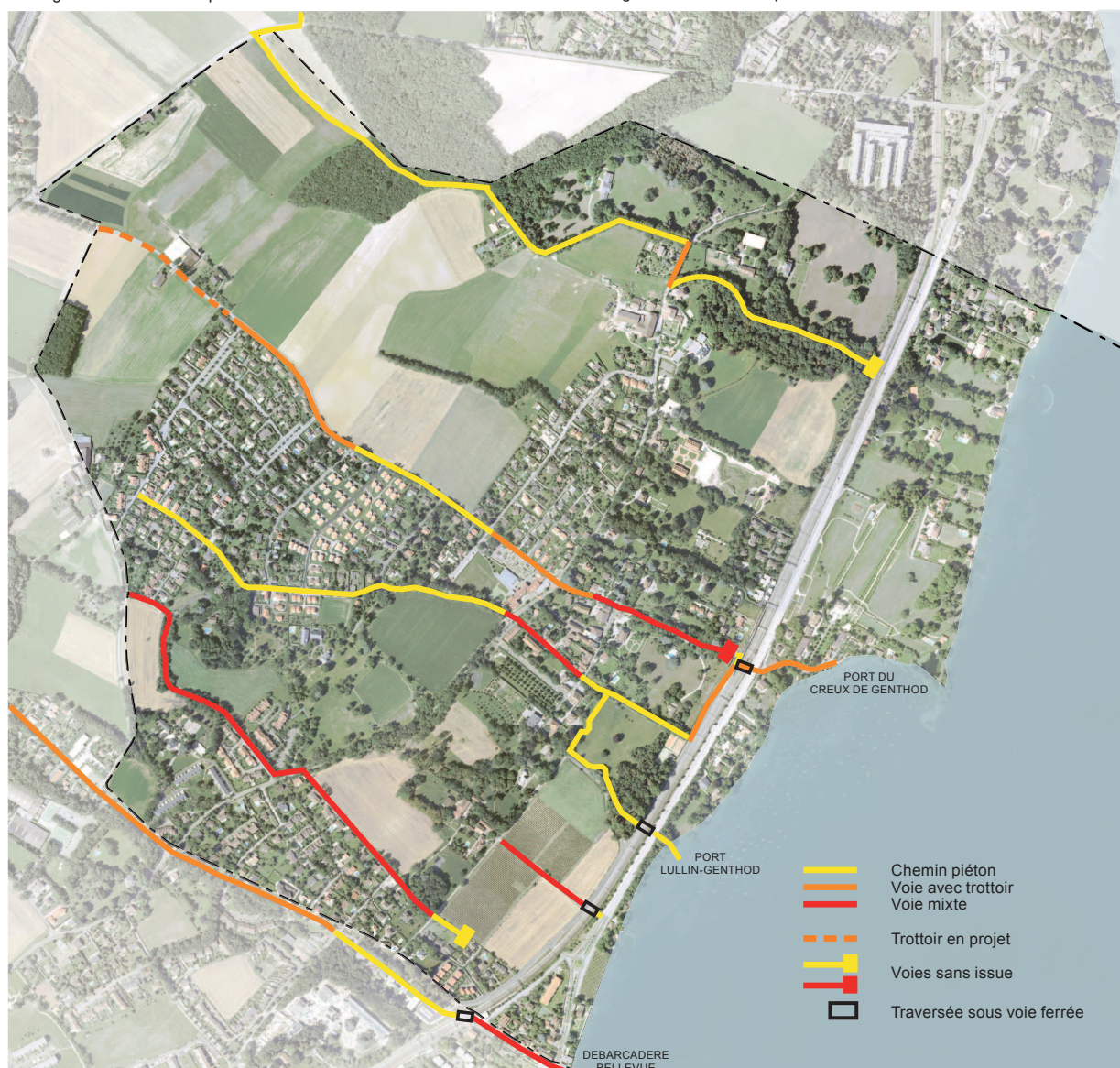
Cinq parcours continus descendant au lac perpendiculairement aux courbes de niveau sont repérables, avec une perméabilité accrue à hauteur du Chemin des Rousses et plusieurs passages sous voies sont possibles vers l'eau : accès aux ports de Lullin-Genthod et du Creux de Genthod. Mais actuellement, la descente par le Chemin Vert reste sans issue, coupée par les voies ferrées ce qui contraint le piéton non averti à faire demi-tour en bas ; le Chemin du Dézalley à l'ouest s'interrompt aussi à la rencontre de celui des Rousses.



Passage sous voies vers le ponton Lullin-Genthod



Passage sous voies vers le port du Creux de Genthod

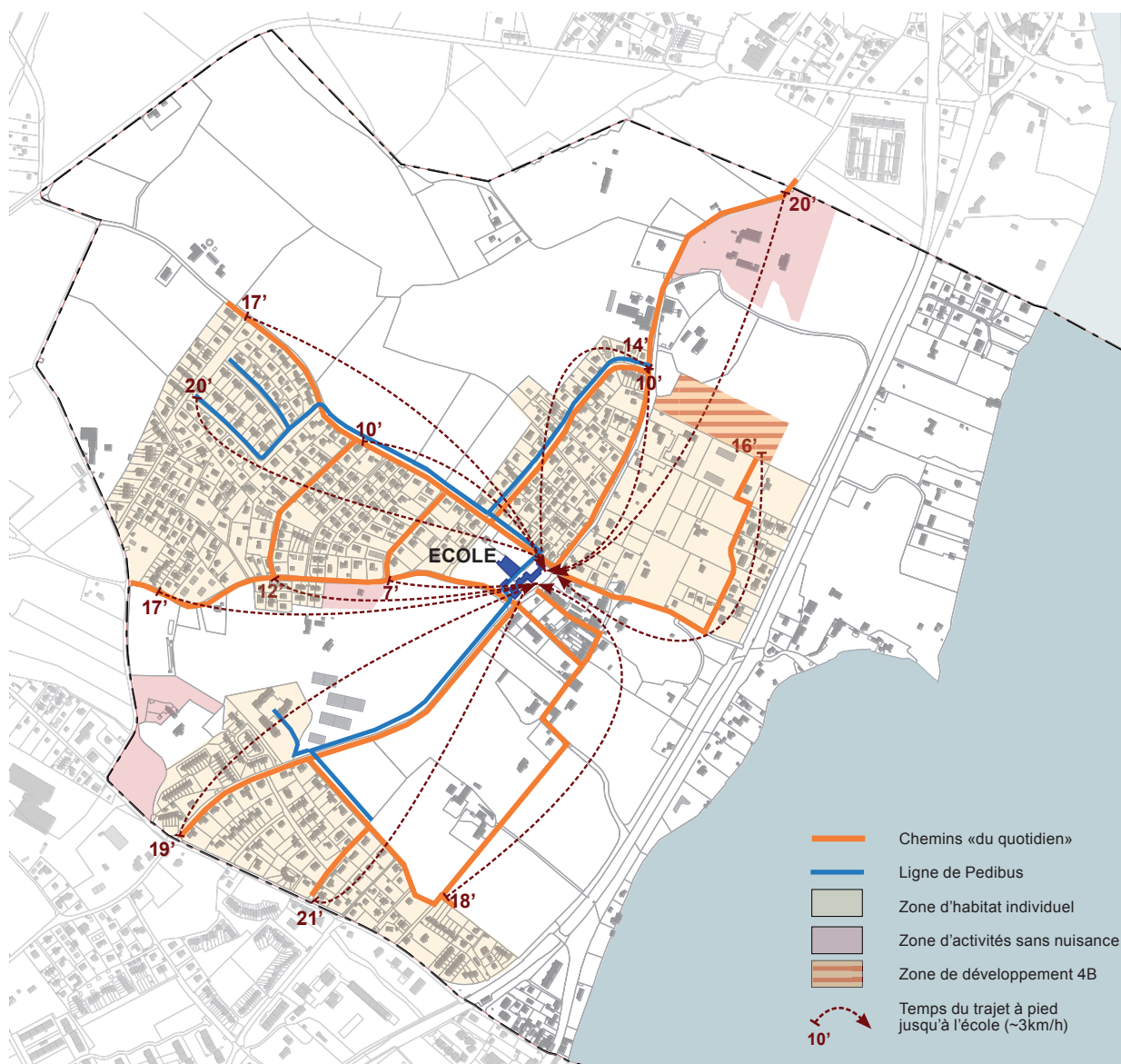
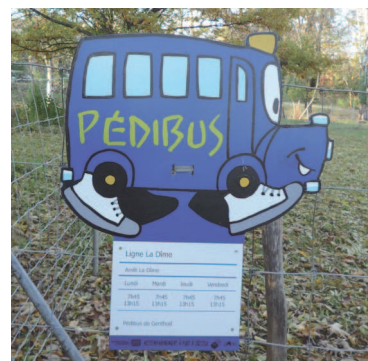


5.6 Les chemins du quotidien / Des quartiers à l'école

Parmi les types de cheminement que nous pouvons distinguer, il y a ceux dits "du quotidien" qui sont empruntés par les habitants des quartiers et surtout les enfants pour se rendre chaque jour à l'école.

Des lignes de Pedibus sont ainsi en place de manière logique, le long des chemins protégés de la circulation automobile.

Les temps de parcours à pieds sont raisonnables, aux alentours des 20 minutes pour les zones les plus excentrées de l'école.



5.7 Les chemins du quotidien / Des quartiers à la gare

Les deux haltes CFF offrent une fréquence identique de deux trains par heure pour Genève avec un temps de parcours cumulé réduit à moins de trois quart d'heures depuis chacun des quartiers principaux d'habitation.



Temps de parcours cumulés jusqu'aux gares :

Gare CFF Creux de Genthod

Un train pour Genève toutes les 30'

Ⓐ > **Cornavin**

t = 37' (pied 19' + train 18')

Ⓑ > **Cornavin**

t = 44' (pied 26' + train 18')

Ⓒ > **Cornavin**

t = 46' (pied 28' + train 18')

Gare CFF Genthod-Bellevue

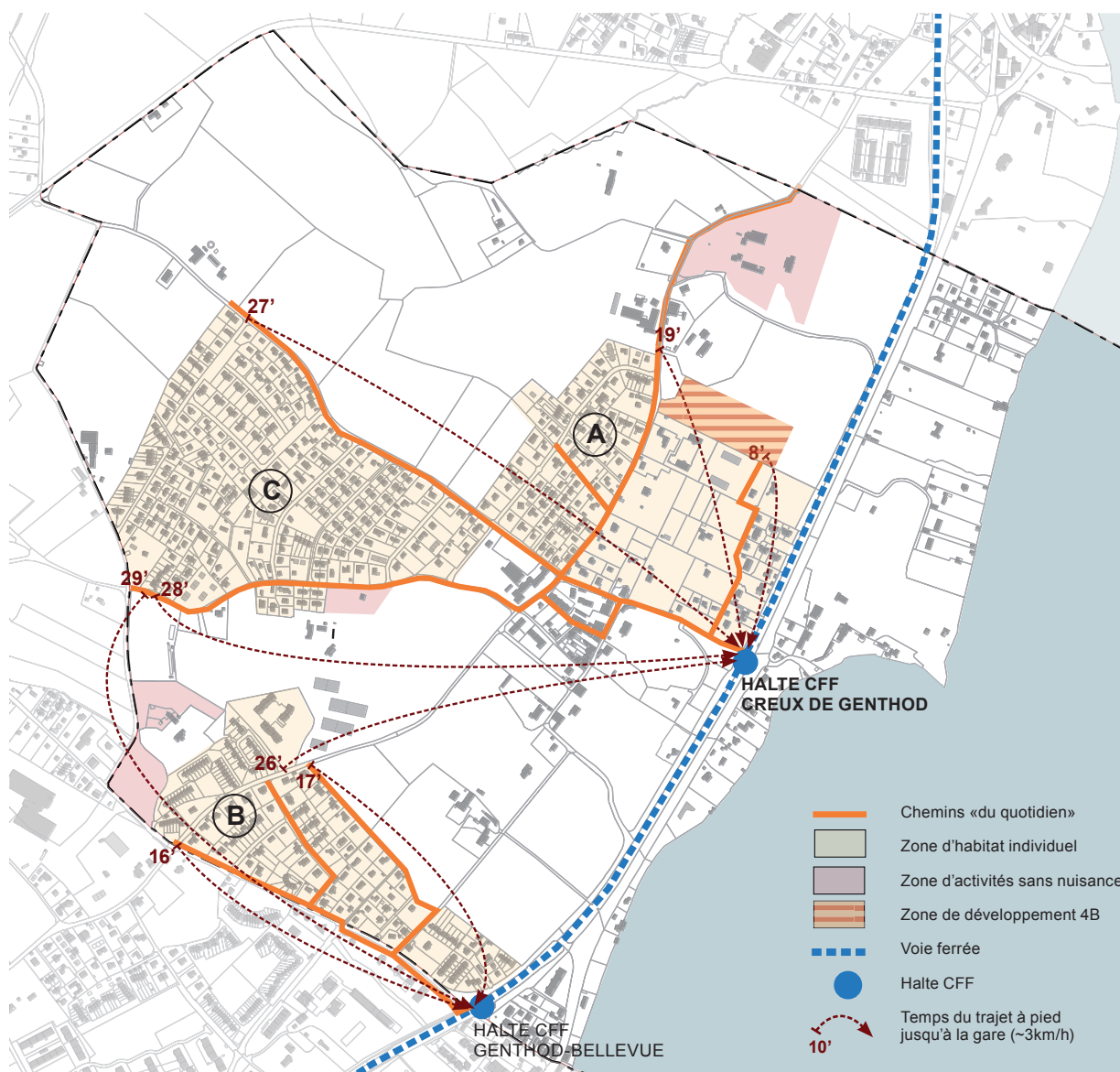
Un train pour Genève toutes les 30'

Ⓑ > **Cornavin**

t = 34' (pied 17' + train 17')

Ⓒ > **Cornavin**

t = 46' (pied 29' + train 17')



5.8 Les chemins du quotidien / Des quartiers au centre

Parmi les parcours du quotidien, ceux qui rejoignent directement le centre village pour atteindre les équipements, administration et autres services dans une pratique de tous les jours sont proches du quart d'heure.

Les chemins empruntés sont particulièrement intéressants d'un point de vue de la qualité paysagère et d'aménagement qu'ils proposent. Leur rayonnement depuis le centre permet d'irriguer aisément les trois quartiers d'habitat individuel répartis sur le territoire.

